



Palaiseau, le 23 novembre 2021

Lettre Ouverte : Politique Aéronautique, Spatiale et de Défense de la France – Alerte sur la Situation de l'ONERA

Madame, Monsieur,

Alors que les principaux décideurs s'accordent à dire que l'effort national de recherche doit s'intensifier et que l'indépendance nationale en matière de défense doit être préservée, l'ONERA, principal organisme public de recherche du secteur aéronautique, spatial et de défense (ASD), qui a contribué de manière décisive au positionnement de la France et de l'industrie nationale dans le secteur aérospatial (redressement de l'industrie aéronautique après-guerre, contribution essentielle et continue à l'effort de dissuasion depuis les années 60, développement des technologies clefs au profit d'Airbus et de Dassault, technologies spatiales pour l'accès et la surveillance de l'espace...), est à nouveau sur le point d'entrer dans une situation critique suite aux manifestations de désengagements de sa tutelle que le projet de COP 2022-2026 (Contrat d'Objectifs et de Performance) veut entériner. Celui-ci affiche en particulier une subvention sous le seuil de 110 M€ et sur une trajectoire en baisse, et maintient la contrainte d'un plafonnement des effectifs permanents, en contradiction complète avec les demandes affichées d'implication plus forte de l'ONERA dans ses secteurs d'activité.

Cette politique annoncée dès le PLF 2022 (programme 144), si elle était confirmée, mettrait en péril la recherche publique du secteur aérospatial, duale civile et militaire. C'est cette recherche amont qui demeure le seul outil stratégique (moyen/long terme) capable d'assumer les risques intrinsèques à la recherche finalisée d'une part et l'adossement de grands moyens d'essais stratégiques aux connaissances scientifiques d'autre part.

Alors que contrairement à la France, les pays partenaires/concurrents intensifient fortement depuis 10 ans leurs efforts de recherche, y compris en Europe (ainsi, par exemple, sur le périmètre aéronautique de l'Office, la subvention du DLR a augmenté de 83% depuis 2012 contre 4% pour l'ONERA), la diminution annoncée de la Subvention pour Charge de Service Public de l'ONERA conduirait à :

- obérer fortement la capacité de la France à se maintenir au plus haut niveau scientifique ;
- menacer les futurs succès des produits industriels français, en particulier face aux enjeux de décarbonation du transport aérien, de compétitivité économique pour le spatial, de capacité opérationnelle pour les équipements de défense ;
- **mettre en péril voire perdre la capacité de la France à assurer sa défense.**

Les défis à relever exigent que l'ONERA puisse tenir la place centrale et majeure qui doit être la sienne et en conformité avec ses missions. A ce titre, il est indispensable de relever le niveau de sa subvention SCSP, qui assure à la fois la préparation de l'avenir par la recherche amont de long terme, le maintien du haut degré d'expertise attendue par l'Etat, et les investissements d'équipement accompagnant ces travaux, à minima à 130 M€ en 2022, 150 M€ à partir de 2024. A terme, l'objectif devrait être de couvrir l'intégralité de la masse salariale de l'ONERA (170 M€ en 2021) en fin de COP afin de maintenir l'excellence scientifique et préserver l'attractivité de l'ONERA au service de notre pays.

C'est pourquoi, nous estimons de notre devoir de vous alerter sur la gravité de la situation. Nous sollicitons votre plus haute bienveillance pour agir afin de renforcer la place de l'ONERA dans le programme 144 du PLF 2022, restons à votre disposition pour toutes questions, et sollicitons un rendez-vous en urgence. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Pour la Cfdt, M. Gilles MARCON

gilles.marcon@onera.fr

Pour La CFE-CGC, Mme Béatrice SORRENTE

beatrice.sorrente@onera.fr

Pour la CGT, M. Bernard TANGUY

bernard.tanguy@onera.fr

PJ : Contribution COP 2022-2026 des élus au CA : « Exigences pour un ONERA à la hauteur des défis des 30 prochaines années »

Comité Social et Economique Central de L'ONERA - 29, avenue de la division Leclerc – 92322 Châtillon Cedex – Tél. : 01 80 38 60 39 E-mail : csec@onera.fr ; Secrétaire : arnaud.ristori@onera.fr

Exigences pour un ONERA à la hauteur des défis des 30 prochaines années

Contribution des administrateurs élus au COP 2022-2026

L'ONERA, premier acteur français de la recherche aéronautique, spatiale et de défense, est au cœur de toutes les grandes réalisations françaises et européennes dans ces domaines ; il n'est pas une seule des grandes réalisations d'Airbus, de Dassault, de Safran, d'ArianeGroup, qui ne comportent une part de l'ADN de l'ONERA.

Aujourd'hui, l'ONERA est fortement sollicité pour aider la filière face aux grands enjeux, de défense à travers le SCAF et la dissuasion, spatiaux avec l'observation et l'écoute, aéronautique avec le défi climatique auquel le transport aérien doit faire face. Mais cet instrument de la souveraineté nationale, tant de défense qu'industrielle, de renommée mondiale et au meilleur rang de l'excellence scientifique dans ses domaines, fait également face à un effectif en baisse permanente depuis maintenant des années. Cette érosion de ses effectifs obère sa capacité à contribuer à ces défis à la hauteur de ce qu'ils exigent et limite gravement sa capacité à préparer le futur. Et ce au moment même où la compétition mondiale, et en tout premier lieu européenne, se fait de plus en plus féroce.

Le COP 2022-2026 est l'occasion de redonner à l'ONERA une capacité en accord avec ses missions, fixées par le décret l'ayant créé en 1946, et régulièrement confirmées depuis.

L'ONERA est un EPIC dont la vocation est de soutenir l'industrie, la DGA, la DGAC et le CNES dans les 3 domaines AED. Ce soutien repose depuis de nombreuses années sur une organisation et une culture d'équipe projets. La réalité de ce soutien et l'effectivité de cette organisation sont clairement attestés par la part des ressources contractuelles qui représente 60% du budget de l'ONERA.

Malgré cela, l'ONERA subit les contraintes appliquées aux Opérateurs d'Etat alors que la réalité de son positionnement, de son implication, de son fonctionnement, de son modèle économique, est tout autre. L'ONERA est aujourd'hui en compétition directe avec d'autres organismes européens équivalents au premier rang duquel se trouve le DLR allemand, dont la croissance effrénée sur la dernière décennie s'est faite grâce à un soutien financier public conséquent et pérenne (subventionné à 75% là où l'ONERA est à 45%). L'ONERA est également en compétition avec certains laboratoires académiques dont la nature permet d'afficher des prix nettement plus bas, avec certains des IRT créés récemment, à la politique PI agressive et qui ne font que disperser encore plus des fonds publics déjà limités.

Par ailleurs, l'ONERA détient un parc de moyens expérimentaux de premier ordre et de classe

mondiale, en particulier à travers ses grandes souffleries. Ces moyens, très lourds pour certains, indispensables eux aussi à la souveraineté nationale et à celle de l'industrie AED¹, sont pour autant difficiles à maintenir dans un contexte d'utilisation cyclique, en dépendance aux grands programmes aéronautiques. Ils constituent pourtant, avec les autres installations expérimentales de l'ONERA, l'un des 3 piliers du triptyque *modélisation-simulation-expérimentation* qui fait la force de notre organisme et qu'il faut absolument maintenir et renforcer.

Dans ce contexte, l'ONERA doit répondre à une forte demande qui s'inscrit dans la durée.

Les enjeux de défense, dans un contexte géopolitique incertain, sont élevés. Cela se traduit par des attentes de la DGA envers l'ONERA à la fois fortes et pérennes sur la dissuasion, le SCAF, et la surveillance de l'espace ; attentes non seulement dans des travaux de recherche amonts, mais aussi dans des travaux d'expertises en soutien aux équipes programme de la DGA qui pour la plupart en ont perdu la capacité, et dans une implication auprès de l'industrie pour qu'ils bénéficient des avancées scientifiques et méthodologiques à l'état de l'art.

Ces besoins concernent tout l'ONERA sans distinction : toutes les disciplines, tous les moyens expérimentaux. Or, les connaissances et l'expertise ne se décrètent pas : elles se construisent, elles s'entretiennent, elles s'exercent ensuite. Il leur faut du temps et donc anticiper sur le long terme pour répondre le moment voulu. Ce *temps long* appelle un soutien particulier, qui ne peut provenir que de la force publique et qui est aujourd'hui trop réduit, tant à travers une subvention faible rapportée au budget de l'ONERA, la plus faible de tous les EPICs, mais aussi à travers la disparition d'instruments comme les études amonts de la DGA qui couvraient aussi bien la préparation de l'avenir que l'acquisition d'équipements expérimentaux spécifiques.

Le défi climatique impose au transport aérien d'opérer une mutation majeure vers la décarbonation, initiée par le Plan de Relance Aéronautique et son pendant européen, et maintenant inscrit à moyen terme en particulier dans le plan France 2030 et dans Horizon Europe. La demande de l'industrie est forte vers l'ONERA pour participer à cet effort collectif, la situation déjà tendue à l'ONERA ne peut pas s'accommoder du statu quo en terme de capacité à faire. L'industrie attend de l'ONERA son apport unique, scientifique et technique mais également multidisciplinaire et pragmatique car de nature applicative, et qui se construit aussi, voire surtout, en amont de la demande industrielle. Pour cela, l'ONERA doit investir dans les secteurs d'avenir pour être prêt à temps, tant en connaissances scientifiques qu'en installations d'essais adaptées. Ceci passe par le recrutement de chercheurs sur des domaines nouveaux sans sacrifier les anciens dont l'intérêt reste entier, et par des investissements lourds. La capacité d'investissement de l'ONERA est aujourd'hui limitée par son équilibre économique et la capacité d'auto-financement qu'elle dégage car l'ONERA ne produit que de la connaissance, tandis que le recrutement est contraint par le plafond d'effectif.

¹ Affirmation affichée lors de l'établissement du COP précédent

Les enjeux du *New Space* ne font pas exception. La dynamique totalement nouvelle pour ce secteur qui s'instaure suppose là aussi de l'anticipation, de la réactivité, de l'agilité pour répondre aux demandes parfois très court terme. Cela bouscule le CNES, et sa relation avec l'ONERA ; la nécessité d'un fonctionnement plus fluide, avec un accroissement du soutien de l'ONERA, est pointée comme essentielle et ne peut se produire dans un contexte sur-contraint comme décrit précédemment.

Deux leviers sont actuellement disponibles pour relever ces défis et tenir notre rang.

Le premier est celui de l'effectif, actuellement plafonné annuellement sur une trajectoire descendante instaurée par l'actuel COP mais qui s'inscrit dans la tendance de fond des 25 dernières années. Ce plafonnement limite drastiquement le renouvellement des effectifs au fur et à mesure des départs à la retraite, nombreux du fait d'une pyramide des âges déformée par ces décennies de faible recrutement. Il rend difficile non seulement le maintien et le transfert des compétences, mais il limite également la montée en compétences dans les nouveaux domaines qui feront la différence demain, comme l'IA de confiance, les matériaux intelligents, la certification par le calcul etc. une trajectoire ascendante de relèvement progressif du plafond d'effectif est indispensable, et un levier d'accroissement rapide existe en sortant de ce plafond les doctorants dès 2022, par essence non permanents.

Mais accroître les effectifs ne résout qu'une partie de l'équation. La recherche appliquée s'inscrit dans le temps long, pour à la fois anticiper les besoins en maîtrise technologique future, capitaliser, assurer la continuité et la pérennité de la compétence et exercer l'expertise attendue par la force publique. Aujourd'hui, la charge contractuelle est telle que cette préparation de l'avenir est en berne.

Pour redresser cette situation, le second levier consiste en un relèvement du niveau de SCSP pour permettre d'assurer ce rôle essentiel pour la souveraineté de demain, et maintenir également la disponibilité des installations expérimentales qui feront la différence. C'est aussi une nécessité pour continuer à participer à de nombreux projets à cofinancement, principe qui s'étend autant au national qu'à l'international (UE), et à s'impliquer plus fortement dans des instances internationales, scientifiques ou de normalisation, autant pour le rayonnement de notre pays que pour la défense de nos intérêts industriels. C'est également une condition d'accroissement du nombre de doctorants en financement 100% ONERA, indispensable pour des sujets critiques et de souveraineté. C'est enfin un creuset pour la créativité qui fait le propre de la recherche et porte les ruptures de demain.

Enfin, construire des compétences suppose d'attirer les meilleurs et de les garder. Une politique salariale à la hauteur de cet impératif doit être inscrite dans cet élan que nous cherchons à redonner dans cette période d'incertitudes mais aussi d'opportunités.

Le futur COP doit porter cet élan.

Propositions

- **Replacer la trajectoire des effectifs sur une pente nettement ascendante en augmentant sensiblement le plafond opérateur**
Les projections actuelles des départements montrent un déficit supérieur à 10% en effectif pour être à même de réaliser les activités prévues ou prévisibles à l'horizon de l'actuel COP.
- **Initier cette évolution positive des effectifs par la sortie, dès 2022, des doctorants ONERA des personnels comptabilisés au titre du plafond opérateur**
Cette action immédiate permettrait de donner à l'ONERA une centaine de postes supplémentaires dès 2022, à même de réduire la pression contractuelle sur les équipes et amoindrir l'effet induit de contraction sur les activités amonts sous financement SCSP.
Cette action permettrait également d'accroître le nombre de doctorants afin de renforcer l'effort de recherche amont.
- **Rehausser le niveau de subvention à une valeur d'équilibre permettant de préparer l'avenir tout en gardant une implication effective de l'ONERA aux côtés de l'industrie**
Un montant de la SCSP couvrant la masse salariale de l'ONERA assurerait cet équilibre entre activités applicatives et préparation de l'avenir, tout en donnant à l'ONERA des moyens d'investissements plus en accord avec ses besoins en installations expérimentales et les obligations afférentes.
- **Maintenir l'attractivité de l'ONERA**
Celle-ci passe par la perspective de carrières scientifiques à travers une SCSP plus conséquente mais également par une reconnaissance salariale homogène avec celle du secteur AED.